

Nations Unies
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



QUARANTE-DEUXIÈME SESSION

Documents officiels*

PREMIERE COMMISSION
11e séance
tenue le
lundi 19 octobre 1987
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 11e SEANCE

Président : M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaïre)

puis : M. GUTIERREZ (Vice-Président) (Costa Rica)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Déclarations de :

M. Castrioto de Azambuja (Brésil)
M. Azikiwe (Nigéria)
M. Abulhasan (Koweït)
M. Gurinovich (République socialiste soviétique de Biélorussie)
M. Bayart (Mongolie)
M. Rossides (Chypre)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/42/PV.11
23 octobre 1987

FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINTS 48 A 69 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. CASTRIOTO DE AZAMBUJA (Brésil) (interprétation de l'anglais) :

Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord m'associer à mes collègues pour vous féliciter de votre élection à la présidence de la Commission. Je suis certain que nous bénéficierons de votre direction habile et avisée dans la tâche difficile qui vous est confiée.

Nous nous réunissons dans des conditions favorables. Je n'ai pas besoin d'énumérer tout ce qui a été fait dans le domaine du désarmement au cours des derniers mois. Qu'il suffise de dire qu'il existe maintenant un certain élan alors qu'auparavant l'inertie régnait; l'optimisme a remplacé le scepticisme; et l'action constructive et la communication ont succédé à la rhétorique et à l'affrontement. Nous avons toutes raisons d'être encouragés aussi bien sur le plan régional que sur le plan mondial.

Lors de l'examen du point approprié de notre ordre du jour, nous parlerons de la déclaration faisant de l'Atlantique sud une zone de paix et de coopération, ainsi que des autres questions qui, directement ou indirectement, ont un effet sur les négociations relatives au désarmement et sur le climat politique dans lequel elles se déroulent.

Nous nous sommes associés à tous ceux qui ont exprimé leur satisfaction en apprenant la conclusion de l'accord de principe sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire et de courte portée auquel sont parvenus les Etats-Unis et l'Union soviétique. Nous sommes en droit de penser que l'accord entre les deux puissances s'étendra à d'autres domaines importants du désarmement. Nous espérons que ce processus - qui concerne à juste raison la communauté internationale - n'entraînera pas pour autant la prolifération géographique des armes nucléaires : en d'autres termes, que l'élimination de certains types d'armes nucléaires de régions géographiques particulières ne sera pas suivie de l'accroissement d'armes nucléaires dans d'autres régions ou dans d'autres mers du globe. Nous espérons également que ces efforts bilatéraux seront liés à ceux qui ont lieu dans les instances multilatérales et qu'ils en tiendront dûment compte.

M. Castrioto de Azambuja (Brésil)

Nous nous félicitons des résultats obtenus lors de la dernière Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement. C'était une expression encourageante du désir général de parvenir à l'équilibre et au consensus. On pourrait dire de cette réunion qu'elle reflète véritablement une maturité accrue aux Nations Unies.

M. Castrioto de Azambuja (Brésil)

Je ne peux manquer de mentionner deux autres développements récents relatifs à notre domaine qui, bien que de nature très différente, représentent des signes d'une ère nouvelle. Je veux parler de l'entrée en vigueur du Traité de Rarotonga et de la récente visite d'un groupe d'observateurs internationaux, dont je faisais partie, à l'usine chimique militaire de Chikhany, en Union soviétique. Ces deux événements nourrissent notre espoir de voir l'émergence d'un environnement politique plus sain dans un monde plus sûr.

Nous sommes moins satisfaits du rythme et du sens de nos négociations à la Conférence du désarmement. J'en parlerai dans cette déclaration. Il est évident que nous n'avons pas réussi jusqu'à présent dans notre tâche essentielle. Nous n'avons pas, au cours de ces 10 dernières années, réalisé d'accords internationaux tangibles pour inverser la course aux armements et réduire le risque de conflits armés.

Je ne veux pas minimiser la valeur et l'importance des travaux accomplis par la Conférence du désarmement au cours des dernières années. Le Brésil y a participé activement et a l'intention de continuer à agir avec fermeté dans le seul lieu de négociations multilatérales sur les questions de désarmement.

Les armements nucléaires sont à l'avant-garde des préoccupations de la communauté internationale. Il est donc tout à fait logique que la plupart des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement traitent de ces questions et de leurs multiples aspects. Malgré des années d'efforts continus déployés par la majorité écrasante des nations, il semble que nous soyons voués à voir un progrès dans ce domaine uniquement à la suite de pourparlers bilatéraux entre les deux superpuissances, comme si la question de l'élimination des armes nucléaires ne touchait qu'un petit groupe de pays. Nous regrettons donc que, cette année, la Conférence du désarmement, une fois de plus, n'ait pas pu travailler sérieusement sur cette question, à cause, une fois de plus, de l'absence d'un comité spécial disposant d'un mandat clair.

La question qui y est étroitement liée, à savoir la conclusion d'un traité d'interdiction des essais d'armes nucléaires, reste, à notre avis, une mesure d'ordre pratique importante en vue de la cessation et de l'inversion de la course aux armements. Des efforts ont été réalisés au cours de cette année pour élaborer un mandat qui permettrait à la Conférence du désarmement de créer le comité spécial que l'on attend depuis longtemps et qui serait chargé d'examiner cette question.

M. Castrioto de Azambuja (Brésil)

Nous considérons - compte tenu du mandat général de la Conférence du désarmement et eu égard à la lettre et à l'esprit du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement - que le Comité spécial devrait avoir pour mandat de négocier un traité d'interdiction des essais d'armes nucléaires. Là aussi, nous avons entendu dire que les deux superpuissances envisageaient de négocier de nouveaux seuils et de nouvelles limites à ces essais. Une fois de plus, l'importance de cette question dépasse clairement les intérêts exclusifs des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

La militarisation de l'espace extra-atmosphérique a été, malheureusement, une tendance clairement visible dès le début de l'ère spatiale. Cette tendance a évolué au cours des dernières années vers des perspectives bien sombres, à savoir l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique comme une nouvelle arène de l'affrontement armé. Cette tendance regrettable, à laquelle il n'a toujours pas été mis fin, n'a pas été traitée de manière adéquate par la Conférence du désarmement. Cela a été dû tout d'abord à l'absence d'un organe spécialement chargé d'examiner ce problème; maintenant que nous avons le Comité spécial, il n'a toujours pas reçu de mandat précis. Nous savons tous que l'espace est utilisé à des fins autres que celles de la coopération pacifique entre les Etats, liées à la logique de l'affrontement entre les superpuissances. L'intérêt légitime de toute l'humanité à conserver pour elle-même l'espace extra-atmosphérique ne saurait s'effacer devant les exigences d'un ordre stratégique nourri et attisé par la compétition Est-Ouest.

Enfin, je tiens à m'associer à ceux des orateurs qui ont souligné les progrès actuels de la Commission du désarmement dans le domaine des armes chimiques. Le Comité spécial - avec un mandat approprié - se trouve à un point crucial de ses travaux sur un projet de convention. Cet instrument juridique, lorsqu'il sera mis au point, interdira ces armes et prévoira la destruction des arsenaux existants.

Il ne fait aucun doute que cela constituera une réalisation importante pour la Commission du désarmement et représentera une mesure de désarmement réelle et concrète. Le Brésil a participé et continuera à participer activement au processus de négociation, faisant preuve d'un sens aigu de responsabilité et de souplesse. Nous avons toujours soutenu, dans ce contexte, qu'une convention sur l'élimination des armes chimiques ne devrait nullement être utilisée comme un obstacle au

M. Castrioto de Azambuja (Brésil)

développement d'une industrie chimique saine et pacifique dans un Etat quelconque. De même, nous avons toujours soutenu que les dispositions du texte devraient être applicables à tous les pays, sans créer de régime discriminatoire comme cela existe malheureusement actuellement dans d'autres domaines où nous poursuivons nos efforts.

Nous pensons que la Première Commission pourrait et devrait simplifier ses procédures et en faire davantage en moins de temps. Plusieurs idées et propositions valables nous ont été présentées à cet effet. Nous attachons une valeur particulière à celle qui figure dans le document A/C.1/39/9 et qui a été proposée par le Président de la Première Commission en 1984.

Il nous a été demandé de tenir, en 1988, la troisième session extraordinaire sur le désarmement. Faisons en sorte, ici, au Comité préparatoire et à la Conférence du désarmement à Genève, de ne pas gâcher la possibilité d'une action constructive, propre à restaurer la confiance. Il se passera peut-être beaucoup de temps avant que des conditions aussi favorables que celles d'aujourd'hui ne se représentent.

M. AZIKIWE (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je partage les sentiments chaleureux exprimés par les orateurs précédents à l'occasion de votre élection très méritée à la présidence de la Première Commission pour la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je vous promets le soutien et la coopération entière de la délégation nigériane. Je saisis cette occasion pour féliciter également les autres membres du Bureau.

Notre débat, à la présente session, se déroule dans une période très favorable à une action positive en matière de désarmement. Dans un climat international sensiblement amélioré pour ce qui est des efforts de désarmement, la communauté internationale vit une période exceptionnelle, sans précédent, marquée par une grande activité et des efforts particulièrement diligents de la part des deux superpuissances afin de parvenir à des mesures concrètes de désarmement dans leurs négociations bilatérales sur les armes nucléaires et spatiales.

L'annonce récente que les deux superpuissances sont parvenues à un accord de principe concernant l'élimination des forces nucléaires de portée intermédiaire et de courte portée, et la perspective que l'accord pourrait être signé cette année constituent un événement tout à fait bienvenu, dont toutes les nations éprises de

M. Azikiwe (Nigéria)

paix doivent se féliciter. Cet événement amène le monde entier au seuil d'une ère nouvelle, une ère d'accomplissement dans le domaine du désarmement, une ère dans laquelle le désarmement cessera d'être considéré comme une utopie, une ère plutôt où chaque être humain et chaque nation aura le droit de vivre et de développer son potentiel social et économique.

Le Nigéria a toujours pensé que, pour permettre une percée dans le domaine du désarmement, les superpuissances, qui détiennent la clef de ce processus, devront modifier radicalement leur attitude et la manière dont chacune perçoit les intentions de l'autre. L'hostilité et les soupçons mutuels accrus qui caractérisaient traditionnellement leurs relations n'ont fait que gêner les négociations et empêcher la conclusion d'accords. C'est la raison pour laquelle la délégation nigériane apprécie que se développe l'esprit d'entente et de respect mutuel qui semble s'être instauré entre les deux superpuissances. Nous nous félicitons de l'issue positive des efforts bilatéraux qu'ils ont faits jusqu'à maintenant dans les négociations sur les forces nucléaires intermédiaires.

Nous espérons que, lorsque cet accord sera signé et entrera en vigueur, il aura un effet multiplicateur et constituera une rampe de lancement pour des négociations efficaces et pour la conclusion d'accords dans d'autres domaines du désarmement actuellement à l'examen tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral. Nous espérons qu'il y aura là le signe annonciateur d'autres accords concrets. A cette fin, la délégation nigériane souhaite que la Première Commission, au cours de cette session, donne un élan nouveau aux négociations bilatérales en cours ainsi qu'aux négociations multilatérales en stagnation.

M. Azikiwe (Nigéria)

Pour louables que soient les progrès accomplis dans les négociations bilatérales entre les superpuissances sur les questions touchant au désarmement nucléaire, on ne saurait en dire autant de la situation sur le plan multilatéral, surtout quant à la question prioritaire du désarmement nucléaire et aux questions nucléaires connexes. Par exemple, le rapport de la Conférence du désarmement, qui a son siège à Genève, montre à l'évidence que ce qui est à porter à son actif concernant les trois premiers points de son ordre du jour relatifs au désarmement nucléaire, qui ont été placés au premier rang des priorités, est loin d'être satisfaisant.

Au cours de la dernière session de l'Assemblée générale, ma délégation a trouvé très encourageante l'atmosphère amicale qui régnait et qui a suscité des changements positifs dans le vote de plusieurs délégations quant aux questions prioritaires relatives au désarmement nucléaire. Ma délégation pensait alors avec optimisme que cette convergence de vues trouverait expression à la Conférence du désarmement. Or, cela n'a pas été le cas. La Conférence n'a pas été en mesure de constituer un comité spécial chargé de l'un quelconque des trois points les plus prioritaires de son ordre du jour sur le désarmement nucléaire en raison de l'attitude de certains des Etats dotés d'armes nucléaires, qui ont préféré que les négociations concernant le désarmement nucléaire s'inscrivent exclusivement dans un cadre bilatéral.

La délégation nigériane a toujours pensé que les négociations bilatérales portant sur le désarmement nucléaire étaient utiles. En même temps, nous estimons qu'aussi utiles et nécessaires que puissent être les efforts bilatéraux, ils ne sauraient en rien se substituer à des négociations multilatérales. Ces efforts doivent se faciliter mutuellement et se compléter afin d'être utiles et efficaces. Ils ne devraient pas s'entraver, s'exclure ou se concurrencer les uns les autres. Créer des obstacles dont l'effet serait d'empêcher de propos délibéré des négociations multilatérales équivaldrait à nier, même dans le cas de négociations bilatérales, la contribution de la communauté universelle à la recherche de solutions à des questions de portée mondiale. Or, cet élément devrait constituer la base permettant d'assurer l'universalité des accords de désarmement, contribuant ainsi à créer la confiance nécessaire à l'adhésion.

Ma délégation espère que, compte tenu des progrès spectaculaires enregistrés dans les négociations bilatérales, la Conférence du désarmement se verra maintenant

M. Azikiwe (Nigéria)

en mesure de jouer le rôle qu'envisage pour elle le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Voici 42 ans que l'opinion internationale, représentée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, réclame qu'il soit mis fin à la course aux armements et surtout que l'on passe au désarmement nucléaire. Des résolutions nombreuses et successives de l'Assemblée générale en font foi.

L'interdiction totale des essais nucléaires est la première et la plus urgente des mesures en vue de la cessation de la course aux armes nucléaires. L'effet qu'aurait cette interdiction sur le désarmement nucléaire est souligné de la manière la plus nette au paragraphe 51 du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. En outre, l'interdiction des essais nucléaires créerait également un climat politique propice aux négociations sur d'autres mesures de désarmement nucléaire. L'argument selon lequel il est nécessaire de faire des essais pour préserver la fiabilité des stocks d'armes nucléaires existants justifie la poursuite de la course aux armements sur le plan qualitatif. Etant donné les progrès considérables qui ont été accomplis dans la capacité de détection, tous les obstacles techniques ou scientifiques à une interdiction vérifiable sembleraient ne plus avoir de raison d'être, ce qui rend indéfendables tous les arguments qui imputent l'absence de progrès à l'insuffisance des moyens de vérification. Aborder la question de l'interdiction des essais nucléaires de manière progressive, comme semblent l'envisager les superpuissances dans leurs entretiens bilatéraux, de façon à permettre des essais à des intervalles concertés et définis, et d'une intensité convenue, ne répond pas à l'objet d'une interdiction des essais et pourrait même avoir l'effet contraire. Cette approche équivaldrait à autoriser les essais nucléaires dans toute la gamme des puissances permises et à intervalles permis. Cela n'empêcherait donc pas le perfectionnement qualitatif des armes nucléaires. De plus, cela différerait indéfiniment l'objectif de l'interdiction complète des essais nucléaires.

Ma délégation souhaiterait instamment que l'on tienne davantage compte de son caractère urgent lorsque l'on traite la question de l'interdiction des essais nucléaires. Nous ne devrions pas tolérer une situation qui ne revêt un caractère d'urgence que lorsque l'un des Etats non dotés d'armes nucléaires décide de procéder à des essais.

M. Azikiwe (Nigeria)

Actuellement, beaucoup de raisons portent à croire que de nombreux pays ayant atteint le seuil nucléaire sont profondément engagés dans des programmes nucléaires militaires. Du reste, on soupçonne bon nombre d'entre eux d'avoir commencé à stocker des armes nucléaires. Pour ce qui concerne l'Afrique, où les efforts des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour préserver au continent son caractère de zone dénucléarisée sont sérieusement compromis par le programme nucléaire militaire du régime raciste d'apartheid de l'Afrique du Sud, ma délégation ne peut que constater avec la plus vive inquiétude que le caractère d'urgence continue de faire défaut lorsque l'on traite la question de l'interdiction des essais nucléaires. Il est de notoriété publique qu'en Afrique du Sud, le régime d'apartheid a non seulement acquis la capacité nucléaire mais qu'il a en fait entrepris l'élaboration d'armes nucléaires dans l'intention de terroriser et déstabiliser les Etats africains. Aucun Africain ne se sentirait en sécurité si les armes nucléaires venaient à jouer un rôle dominant dans la stratégie agressive de l'Afrique du Sud. Il serait moralement mauvais que l'Afrique du Sud de l'apartheid soit autorisée à poursuivre son sinistre dessein. A moins qu'une action internationale efficace n'empêche l'Afrique du Sud d'acquérir des armes nucléaires, il se pourrait que d'autres pays soient contraints de prendre des mesures de protection qui pourraient avoir des effets désastreux sur le Traité de non-prolifération.

Mises à part les armes nucléaires, les armes chimiques constituent les armes les plus dangereuses de destruction massive. Il conviendrait de mettre en oeuvre une convention sur l'interdiction totale et effective de la mise au point, de la fabrication et du stockage d'armes chimiques. Ainsi, non seulement l'acquisition de toute une catégorie d'armes de destruction massive serait prohibée, mais la contribution du Protocole de Genève de 1925 aux efforts visant à maîtriser les armes de guerre s'en trouverait renforcée.

C'est dans ce contexte que ma délégation a noté les progrès considérables réalisés jusqu'ici sur cette question par la Conférence du désarmement. Aussi voudrions-nous demander à tous les membres de la Conférence de redoubler d'efforts pour assurer la conclusion d'une convention interdisant les armes chimiques. Si l'on veut effectuer une percée dans les négociations en cours, il faut que le projet de convention reconnaisse l'égalité souveraine de tous les Etats.

M. Azikiwe (Nigéria)

On a déjà beaucoup fait dans ce domaine et on est à la veille de conclure une convention sur les armes chimiques. Ma délégation espère que les quelques questions restées en suspens, et surtout la question complexe de l'inspection sur place par mise en demeure, seront bientôt résolues.

Bien que la délégation nigériane, à la récente Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, ait manifesté sa déception de ce que la Conférence n'a pu parvenir à son objectif final, nous nous félicitons de l'adoption d'un cadre pour les futures discussions sur les questions fondamentales. Depuis plusieurs années, le monde a consacré des quantités disproportionnées de précieuses ressources humaines et matérielles à un secteur militaire non productif. La Conférence aurait connu un plus grand succès si elle avait pu mettre en place un cadre organisationnel ou institutionnel propre à réorienter les dépenses militaires vers le secteur productif du relèvement économique mondial. Au lieu de cela, de nouveaux concepts secondaires ont été introduits pour justifier la course aux armements. Sous prétexte de garantir la sécurité, on a argué que l'accroissement des dépenses militaires pourrait être toléré. C'est une logique que nous ne saurions faire nôtre.

Ce n'est pas en accumulant des armes que nous assurerons la sécurité. En fait, le recours accru aux armes augmente le danger qu'il est censé écarter. En conséquence, on ne doit pas accorder une priorité absolue à la sécurité et une importance secondaire au désarmement et au développement, il faut plutôt que ces éléments soient complémentaires. En outre, il existe plusieurs menaces non militaires à la sécurité, telles que le déséquilibre des relations économiques mondiales et l'ingérence extérieure dans les affaires intérieures d'autres Etats. En fait, la recherche de sécurité passant par les armements a eu pour effet de détourner l'attention de priorités essentielles pour l'amélioration du bien-être des hommes par le développement. C'est la raison pour laquelle ma délégation s'oppose à tout concept qui tend à donner à la sécurité armée la primauté sur d'autres considérations telles que le désarmement et le développement.

La troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement présentera une nouvelle occasion de traiter ces questions. Ma délégation demande que la question soit abordée de manière plus réaliste et nous espérons que la troisième session extraordinaire examinera plus en détail l'idée

M. Azikiwe (Nigéria)

d'un mécanisme propre à libérer, grâce à des mesures de désarmement, de nouvelles ressources aux fins du développement socio-économique. Il est indéniable qu'une réduction des armements libérerait de nouvelles ressources pour la communauté mondiale.

Un des résultats importants de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement a été la création du programme des bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement. Il est satisfaisant de noter que le programme continue d'atteindre les objectifs visés en créant un cadre de fonctionnaires connaissant en profondeur les questions de désarmement et provenant des divers Etats Membres, en particulier de pays en développement. L'intérêt croissant dont il bénéficie montre également le succès de ce programme.

On se rappellera qu'à la quarantième session de l'Assemblée générale, l'Organisation, par sa résolution 40/151 H, a élargi le programme en y incluant des services consultatifs et des programmes de formation en matière de désarmement.

Bien que l'Assemblée ait déjà autorisé des crédits limités pour les nouveaux programmes, le Secrétaire général n'a pu mettre ceux-ci à exécution en raison de la situation financière de l'Organisation. Nous espérons qu'étant donné les grands avantages qui en résulteraient pour les Etats Membres, le Secrétaire général sera en mesure d'amorcer le programme l'an prochain.

Je voudrais dire officiellement combien nous apprécions les aimables gestes des Gouvernements de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon, de la République fédérale d'Allemagne, de la République démocratique allemande et de la Suède, qui, en 1987, ont invité les boursiers à étudier certaines activités dans les domaines de la limitation des armements et du désarmement. Les boursiers ont trouvé ces visites très instructives et l'expérience acquise au cours de leur tournée leur a permis d'étendre leurs connaissances dans le domaine du désarmement.

De l'avis de ma délégation, il serait dangereux de tolérer l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique. Le Nigéria a toujours estimé que l'espace doit demeurer le patrimoine de l'humanité tout entière et servir exclusivement à des fins pacifiques dans l'intérêt de l'humanité. Ma délégation voudrait inviter les superpuissances à poursuivre intensivement leurs négociations bilatérales dans un esprit constructif, en vue de conclure rapidement un accord sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

M. Azikiwe (Nigéria)

Il vaut mieux prévenir maintenant que devoir chercher plus tard à éliminer la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Du reste, l'extension de la course aux armements à l'espace ne manquerait certainement pas d'avoir des effets défavorables sur les accords actuels dans d'autres domaines.

L'utilisation pacifique et équitable de l'espace extra-atmosphérique exige la coopération et non l'affrontement, le développement et non la destruction. Tandis que la délégation du Nigéria déplore toute tentative d'utiliser l'espace à des fins militaires, elle salue tous les Etats qui ont repoussé les frontières des connaissances humaines grâce aux utilisations pacifiques de l'espace.

Qu'il me soit maintenant permis de passer à la question d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires. Il s'agit d'une question à laquelle le Nigéria attache une importance prioritaire et qui semble se prêter à une rapide conclusion, à condition qu'on soit décidé à la traiter avec l'objectivité et le sérieux qu'elle mérite.

En attendant la réalisation d'un désarmement nucléaire complet, vérifiable et permanent, et l'institution de garanties effectives contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires, les moyens de garantir la sécurité des Etats non nucléaires doivent demeurer une préoccupation majeure de la communauté internationale et ce d'autant plus que la plupart des Etats non dotés d'armes nucléaires ont, par un instrument international juridiquement contraignant, renoncé à l'option nucléaire, sans que les Etats nucléaires se soient engagés de leur côté à assurer que les Etats non dotés d'armes nucléaires n'en subissent un désavantage militaire permanent.

J'ai dit tout à l'heure que l'Assemblée générale tiendrait l'an prochain sa troisième session extraordinaire consacrée au désarmement. A cette session, l'Assemblée passera en revue les progrès réalisés au cours des neuf dernières années dans le domaine du désarmement. Il faut espérer que la session permettra de défricher de nouveaux domaines qui pourront contribuer aux négociations bilatérales sur les armements entre les superpuissances. Il faut profiter de cette occasion pour consolider encore les réalisations des deux premières sessions extraordinaires.

M. Azikiwe (Nigéria)

On se rappellera qu'à la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, la communauté internationale avait décidé de rechercher le désarmement général et complet sous contrôle international efficace. A cette session, la Conférence du désarmement a été reconnue comme l'unique organe multilatéral de négociation sur le désarmement. Le rôle important que les négociations bilatérales et régionales pourraient jouer pour faciliter la négociation d'accords multilatéraux dans le domaine du désarmement a aussi été reconnu au paragraphe 121 du Document final de la première session extraordinaire.

Pour terminer, je vous promets que la délégation nigériane, de son côté, coopérera de la manière la plus positive au succès de la troisième session extraordinaire.

M. ABULHASAN (Koweït) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de commencer par vous féliciter, au nom de ma délégation, à l'occasion de votre élection à la présidence de cette importante commission de l'Assemblée générale. Cette élection est un hommage rendu à votre tact, à votre autorité et à votre expérience dans le domaine international et diplomatique.

Je voudrais également féliciter les autres membres de la Commission et leur souhaiter tout le succès possible dans leur tâche.

A cette occasion, je souhaite aussi féliciter le Secrétaire général adjoint, mon ami, M. Yasushi Akashi, qui a été nommé au poste important qu'il occupe maintenant. Je connais bien ses qualifications et sa longue expérience et suis convaincu qu'il s'acquittera de sa tâche avec succès.

La quarante-deuxième session se réunit alors que l'on distingue des progrès concrets et prometteurs dans les positions des deux superpuissances sur des questions et des aspects importants dans le domaine du désarmement.

Le fait qu'un certain nombre d'initiatives constructives adoptées par les dirigeants des deux grandes puissances se soient dégagées stimule déjà considérablement l'optimisme et maintient la foi en la possibilité de parvenir à un accord qui éliminerait le spectre atroce de l'anéantissement de l'humanité. Etant donné que cette question vitale relève de cette commission, les membres en suivent l'évolution avec un grand intérêt.

Le fait est que cette préoccupation ne concerne pas que les organes agissant dans le domaine international et les mécanismes de négociation internationale, mais elle va plus loin et est ressentie par des organisations populaires et des particuliers dans le monde entier, car tant dans les Etats dotés d'armes nucléaires que dans les Etats non dotés de ces armes, les hommes réalisent que la menace nucléaire est devenue une épée de Damoclès suspendue au-dessus de l'humanité. La résolution 41/62 de l'Assemblée générale de l'an dernier sur l'inclusion de la "Conférence mondiale sur le désarmement" en tant que point de l'ordre du jour de cette session est une preuve de plus de cette préoccupation et nous donne un autre exemple de la détermination de la communauté internationale qui souhaite parvenir à des progrès dans ce domaine avant que l'on en arrive à la catastrophe.

L'empressement ferme et continu de l'Etat du Koweït à participer au renforcement des efforts internationaux dans le domaine du désarmement provient essentiellement de notre conviction que la sécurité et la paix mondiales sont à

M. Abulhasan (Koweït)

présent otages de l'accord entre les deux blocs nucléaires et que l'humanité ne saurait espérer une stabilité quelconque aussi longtemps que les superpuissances n'auront pas entrepris, de manière sérieuse et efficace, d'éliminer toutes les armes qui nous menacent d'anéantissement total. C'est pourquoi nous attendons avec anxiété et espoir que d'autres mesures constructives soient prises, y compris une réunion au sommet entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, qui profiterait de l'atmosphère actuelle, répondrait à la volonté internationale et contribuerait à la survie de l'humanité.

A cet égard, nous devons également faire observer l'autre aspect de la question du désarmement, qui a retenu sa part d'attention de la communauté internationale, récemment surtout, lors de la convocation par les Nations Unies de l'importante Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. En effet, l'insistance qu'a placée la communauté mondiale sur la convocation de cette conférence, malgré le retrait de la partie qui aurait eu le plus d'influence, était un message clair sur l'amère anomalie contemporaine que présente le contraste entre les sommes généreuses dépensées quotidiennement pour des armes de destruction et le manque de nécessités fondamentales du monde en développement en produits alimentaires, en abris et en ressources destinées au développement par exemple.

En tenant cette conférence, la communauté internationale a voulu débattre de ce cas avec des arguments convaincants, des chiffres et des preuves et rejeter la justification d'une course nucléaire selon laquelle les armes seraient un impératif de la sécurité, car notre monde d'aujourd'hui s'est engagé par cette assertion dans une dangereuse spirale d'armements qui va en s'intensifiant et que nous ne réussissons plus à arrêter. La position de l'Etat du Koweït est que cette conférence a été claire, conforme à sa philosophie et à ses politiques, et qu'elle a soutenu les buts et objectifs de la Conférence.

Etant donné que c'est mon pays, le Koweït, qui préside actuellement l'Organisation de la Conférence islamique, j'ai l'honneur de rappeler l'appel lancé par le Président de la Conférence, S. A. l'Emir de l'Etat du Koweït, Shaikh Jaber Al-Ahmed Al-Sabah, lors de la réunion au sommet de janvier dernier, lorsqu'il a demandé la sécurité pour tous les pays, petits ou grands, la réduction des budgets d'armements et la libération d'une partie de ces budgets à des fins de développement.

M. Abulhasan (Koweït)

Guidé par l'appel du Président de la Conférence islamique et profitant de ce que nous sommes ici aujourd'hui, au nom du monde islamique, je lance un appel aux superpuissances pour qu'elles mettent fin à tous les essais nucléaires et concluent un traité sur l'interdiction globale des essais nucléaires, pour qu'elles préviennent la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et éliminent les obstacles qui se trouvent sur la voie d'un accord sur un système de contrôle destiné à vérifier le respect par les parties des accords en matière de désarmement nucléaire. Nous prions également tous les pays d'interdire les armes chimiques et biologiques et de mettre fin immédiatement à leur emploi, à leur mise au point ou à leur stockage.

L'une des principales raisons pour lesquelles le Koweït a toujours encouragé la non-prolifération nucléaire et la création de zones exemptes d'armes nucléaires, c'est qu'il se sent intensément concerné par le spectre nucléaire qui menace notre région et que fait planer sur lui l'entité sioniste qui, dès les premières années de son occupation de la Palestine, s'est efforcée de mobiliser les énergies et les ressources dont elle s'est emparées ou qu'elle a pillées dans les territoires usurpés et la nation écartelée pour mettre au point une capacité militaire nucléaire, intensifiant ainsi le terrorisme et l'intimidation régionale imposés par Israël. Qu'il suffise ici de citer les rapports officiels émanant tant de l'Ouest que de l'Est et l'affaire de Vanunu, ce technicien israélien qui passe actuellement en jugement pour avoir rendu publics des détails relatifs à l'arsenal nucléaire d'Israël. Et il y a six ans, le monde a été bouleversé quand Israël a bombardé le réacteur nucléaire destiné à des fins pacifiques en Iraq et a été consterné par les incidences de cette attaque sur les efforts internationaux en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

M. Abulhasan (Koweït)

Ce n'est pas simplement cette triste réalité qui sous-tend les nombreuses résolutions internationales sur cette question, car le danger nucléaire qu'incarne Israël et son mépris flagrant des normes internationales pertinentes ont eu de graves conséquences, imputables également à son alter ego dans l'immoralité et l'usurpation, l'Afrique du Sud. En effet, la coopération nucléaire entre l'Afrique du Sud et Israël constitue, à la lumière de faits aujourd'hui prouvés, l'un des aspects majeurs de cette relation honteuse, dont chaque élément a été condamné et rejeté par la communauté internationale.

Nos appels pressants en faveur de la création de zones exemptes d'armes nucléaires ne se limitent pas au Moyen-Orient et à l'Afrique, mais s'étendent également à l'Asie, et nous appuyons toujours sincèrement la mise en oeuvre de la Déclaration de 1971 faisant de l'océan Indien une zone de paix. Nous appuyons également la convocation d'une conférence sur cette question.

Je tiens à dire aussi que le Koweït appuie la conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace d'utilisation des armes nucléaires depuis que notre organisation a commencé à examiner cette question en 1974.

Nous nous associons également, dans le cadre de la Première Commission, à tous les efforts qui ont été faits en vue de la mise en oeuvre de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale et de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée, afin de la libérer de toutes manoeuvres militaires. La délégation de mon pays appuie également la mise en place d'un nouveau système global de paix et de sécurité internationales, tel qu'il a été proposé l'an dernier.

M. GURINOVICH (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation du russe) : Monsieur le Président, je vous prie, ainsi que les autres membres du Bureau, d'accepter nos félicitations à l'occasion de votre élection aux postes importants que vous occupez à la Première Commission. Tous nos voeux de succès vous accompagnent.

Comme j'ai eu l'occasion de le faire en privé précédemment, je tiens à féliciter M. Akashi, Secrétaire général adjoint, à l'occasion de sa nomination à son nouveau poste et je lui souhaite plein succès dans ses activités.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Nous sommes certains que le Rapporteur de la Commission pourra faire état dans son rapport de résultats productifs sur les questions de désarmement et de sécurité internationale dont nous sommes saisis.

Deux éléments au moins se dégagent de la semaine de débat général sur le désarmement qui s'est écoulée, éléments qui n'ont pas toujours existé au cours des années passées et qui apparaissent maintenant dans presque toutes les déclarations déjà entendues. Il s'agit, tout d'abord, de l'optimisme né des perspectives d'une évolution féconde dans les négociations de désarmement entre l'Union soviétique et les Etats-Unis et, deuxièmement, de l'atmosphère constructive, dépourvue d'affrontement, de nos discussions.

Ces deux facteurs peuvent sensiblement contribuer à l'apparition d'un troisième : le déploiement d'efforts multilatéraux dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement. Des progrès dans ce domaine sont à la fois possibles et indispensables afin de renforcer la sécurité internationale et de lui donner un caractère global et irréversible. Les réalités d'aujourd'hui nous en donnent la conviction. Ces facteurs, qui se complètent et s'enrichissent mutuellement, peuvent ouvrir la voie à une paix sûre, sans violence, sans guerre et sans armes.

En effet, si nous prenons le problème de la prévention de la guerre nucléaire, nombreux sont ceux ici qui se rappellent à quel point il était difficile, il y a quelques années, de faire accepter l'idée de condamner la guerre nucléaire et à quel point était laborieux le travail afférent aux résolutions déclarant que la guerre nucléaire est le crime le plus grave contre l'humanité, un crime contraire à la conscience et à la raison des hommes, le crime le plus horrible contre les peuples et une violation d'un droit fondamental de l'homme : le droit à la vie. Aujourd'hui, ces efforts multilatéraux portent fruit. Aujourd'hui, la formule "Une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être engagée" a été signée par les dirigeants des deux plus grandes puissances nucléaires du monde et a reçu un appui pratiquement illimité de la communauté internationale.

Peut-être s'agit-il là, pour le moment, d'un progrès conceptuel, mais on ne peut pas en minimiser l'importance. En son absence, les mesures pratiques ne seraient pas possibles.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Il y a un an, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies avait proposé de constituer un centre multilatéral pour la prévention d'une guerre nucléaire. Il y a un mois, un accord soviéto-américain visant à créer de tels centres sur une base bilatérale a été signé. Cet accord permettra de raffermir les chances de donner effet à la proposition du Secrétaire général, que nous continuons d'appuyer.

Passons aux problèmes de la cessation et de la limitation de la course aux armements. Dans un passé relativement proche, on essayait encore de nous prouver que la route de la sécurité ne passerait pas par là. Dans l'"Etude sur la dissuasion" (A/41/432), les tenants de l'un des points de vue exprimés affirmaient que la course aux armements était simplement - pour reprendre ses termes - "une métaphore trompeuse". Aujourd'hui, à la suite de Reykjavik et à la suite de l'accord de principe conclu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis en vue de l'élimination de deux catégories de missiles nucléaires, cette affirmation n'est plus qu'une boutade.

Le nouvel accord soviéto-américain représente la première étape d'une impulsion puissante qui peut aboutir à l'objectif ultime de l'élimination totale des armes nucléaires. L'étape suivante devrait prévoir une réduction de 50 % des armes offensives stratégiques de l'Union soviétique et des Etats-Unis liée à des garanties contre la pénétration de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Les propositions concrètes faites par l'Union soviétique à ce sujet aux négociations de Genève, qui ont été portées à la connaissance de la Première Commission par la délégation soviétique le 12 octobre de cette année, témoignent du sérieux de son attitude et montre qu'elle fera tout son possible pour assurer un progrès rapide vers cet objectif et tenir compte des intérêts de la sécurité des partenaires et de la sécurité universelle.

On entend dire de temps en temps que le concept de l'élimination complète des armes nucléaires n'est ni réalisable ni possible. Mais on en a dit autant d'autres idées concernant le désarmement qui, aujourd'hui, commencent à se concrétiser. La RSS de Biélorussie est absolument convaincue que, dans les années à venir, nous serons témoins du triomphe de ce concept dans la pratique. Il n'y a pas d'autre moyen de donner à l'humanité une liberté de vie réelle ni de la libérer de la crainte constante de l'anéantissement. L'an 2000, projeté dans le programme intégré de sécurité par étapes de désarmement, proposé par l'Union soviétique, est une date tout à fait réaliste.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Ce qui est nécessaire pour parvenir à cet objectif, ce sont des efforts de la part de tous les Etats nucléaires ainsi que le soutien des autres pays. Nous espérons que les premiers succès des efforts de désarmement nucléaire de l'Union soviétique et des Etats-Unis inciteront d'autres Etats possédant également des armes nucléaires à opter pour la voie du désarmement nucléaire plutôt que de poursuivre des programmes d'accumulation de stocks de mort nucléaire.

Nous sommes inquiets lorsque nous entendons des déclarations telles que "nous sommes une petite puissance nucléaire", "il suffit que l'Union soviétique et les Etats-Unis désarment", "nous avons toujours eu raison" ou bien lorsqu'on nous dit que la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement a soi-disant porté tort au prestige des Nations Unies. A notre avis, une petite menace nucléaire peut devenir une catastrophe mondiale, tout comme le premier mois de grossesse annonce un accouchement. Le désarmement nucléaire doit être général et complet et les armements classiques devraient rester à un niveau minimum équilibré. Se prétendre le détenteur de "la vérité fondamentale", c'est fermer la voie au dialogue, aux compromis et aux accords. La Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement est un succès généralement reconnu des Nations Unies qui, dans le respect du consensus marquant les accords, permet d'aller plus loin vers la formation d'un monde plus sûr, vers la solution des problèmes de développement économique et vers l'élimination du retard des pays en développement.

Deux puissances nucléaires, l'Union soviétique et la République populaire de Chine, ont pris l'engagement de ne pas être les premières à employer d'armes nucléaires. Le rôle de ces mesures unilatérales dans le renforcement de la sécurité internationale peut être sensiblement amélioré si tous les autres Etats nucléaires eux aussi, entendent l'appel de l'Assemblée générale et prennent des engagements analogues qui pourraient être consignés dans un document juridiquement contraignant. Un élément important pourrait être constitué par une convention interdisant le recours aux armes nucléaires en général.

Une mesure de grande importance du point de vue du renforcement de la sécurité consisterait à mener une action plus large telle que les puissances nucléaires et leurs alliés renoncent à employer en premier, les armes nucléaires et les armes classiques, et renoncent à utiliser la force dans les relations entre Etats ou entre blocs, dans toutes conditions et en toutes circonstances. Les Etats membres du Traité de Varsovie proposent que cela soit fait.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Il est indispensable de réussir le parachèvement des efforts déployés depuis de longues années pour renforcer les garanties de sécurité des pays non nucléaires qui n'ont pas d'armes nucléaires sur leur territoire, mesures qui empêcheraient la menace ou l'emploi de ces armes.

Les efforts multilatéraux constituent un moyen prometteur et indispensable d'assurer le désarmement nucléaire. L'impasse qui persiste aujourd'hui dans cette voie, notamment à la Conférence du désarmement, l'impossibilité d'amorcer des négociations concrètes provoquent pour le moins, le mécontentement et l'étonnement. En effet, presque tous ici parlent de la nécessité de respecter strictement les obligations assumées et évoquent l'importance de décisions par consensus. Cependant, voici que nous avons sous les yeux le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qui comporte, adoptée par consensus, l'obligation de tous les Etats Membres de rechercher le désarmement nucléaire. Comment y parvenir? Au moyen de négociations appropriées. Donc, il est indispensable, à côté des négociations bilatérales, d'aborder ces négociations à la Conférence du désarmement. Nous commençons enfin à faire écho à nos propres appels; conformons-nous aux obligations que nous avons adoptées précédemment par consensus.

En parallèle, on peut également chercher de nouveaux moyens d'avancer vers le désarmement nucléaire. Une session extraordinaire du Conseil de sécurité sur la question pourrait constituer un tel moyen.

Ce que je viens de dire s'applique tout autant aux négociations multilatérales sur l'interdiction des essais nucléaires. Le fait que la Conférence du désarmement se soit chroniquement vue dans l'impossibilité d'entamer des négociations sérieuses sur le fond du problème jette une ombre sur la sincérité de ceux qui prétendent aspirer au désarmement nucléaire. Le seul obstacle réel à l'interdiction des essais nucléaires est le désir d'accumuler et de perfectionner les armes nucléaires et de mettre au point de nouveaux types d'armes utilisant l'énergie des explosions nucléaires.

On sait que l'Union soviétique n'a pas seulement déclaré son désir de négocier l'interdiction générale et complète et générale des essais d'armes nucléaires, tant sur le plan bilatéral avec les Etats-Unis qu'au plan multilatéral, on sait également qu'elle a pris beaucoup de mesures importantes en vue de créer les conditions les plus favorables dans ce but. La mise en train de négociations à

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

grande échelle, étape par étape, entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur les essais nucléaires qui auront lieu dans une instance unique, constitue un résultat important de ces mesures.

La RSS de Biélorussie est convaincue que la Conférence du désarmement devrait entreprendre des négociations parallèles destinées à assurer l'interdiction globale des essais d'armes nucléaires de la part de tous les Etats. Les Etats socialistes qui participent aux travaux de la Conférence lui ont présenté, lors de la dernière session, un document intitulé "Dispositions essentielles d'un traité sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires" ainsi que d'autres propositions, notamment une proposition concernant la vérification stricte, efficace, mutuelle et fiable, tout ceci dans le but d'entamer d'emblée et sérieusement les négociations en question.

La communauté internationale ne doit méconnaître aucun des moyens constructifs de réaliser l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires. A cet égard, la RSS de Biélorussie voit de manière positive la proposition contenue dans la résolution 41/46 B de l'Assemblée générale prévoyant la convocation d'une conférence en vue d'étendre le champ des interdictions prévues dans le Traité de Moscou de 1963 qui interdisait les essais d'armes nucléaires dans les trois milieux, document auquel la RSS de Biélorussie est partie. Que ce soit dit en passant, cela serait également conforme aux obligations du Traité. La position de la Biélorussie sur la question des essais nucléaires fait l'objet d'un exposé plus détaillé dans le document A/C.1/42/2.

La RSS de Biélorussie appuie entièrement les propositions visant à créer des zones de paix et de coopération dans l'océan Indien, dans la mer Méditerranée, dans l'Asie du Sud-Est et dans l'Atlantique sud, des zones et des corridors dénucléarisés, des zones exemptes d'armes chimiques, des zones avec une concentration réduite de forces armées et d'armements, et d'autres mesures de même nature.

Nous nous félicitons de l'entrée en vigueur du Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique sud et nous demandons aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et à la France de suivre l'exemple de l'Union soviétique et de la République populaire de Chine et de signer les protocoles relatifs à ce traité. Cette mesure consoliderait le régime de non-prolifération des armes nucléaires et favoriserait le processus de désarmement nucléaire.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

A propos de l'objectif de l'élimination complète des armes nucléaires, on entend parfois poser la question de savoir comment empêcher que ces armes ne réapparaissent dans un monde dénucléarisé. La tâche, de toute évidence, peut être menée à bien s'il existe un désir sincère d'y parvenir. On peut dire d'ores et déjà que le renforcement du régime de non-prolifération des armes nucléaires, le fait de le compléter par une interdiction globale des essais de ces armes, et l'instauration d'un système strict de vérification appropriée constituent précisément les mesures qui, une fois éliminés les arsenaux nucléaires, sont propres, avec d'autres mesures, à fournir des garanties efficaces contre la réapparition de ces armes.

Ayant abordé le problème de la non-prolifération des armes nucléaires, c'est avec une vive inquiétude que nous prenons connaissance d'informations troublantes concernant leur diffusion possible et nous ne pouvons manquer de relever que les affirmations entendues au cours de longues années quant à la "productivité" et l'"utilité" de la dissuasion nucléaire - affirmations avancées avec une tenacité digne d'une meilleure cause - ont joué à cet égard un rôle négatif non négligeable.

Il est indispensable pour garantir la survie de l'humanité d'éliminer complètement non seulement les armes nucléaires, mais également tous les autres types d'armes de destruction massive et en tout premier lieu les armes chimiques. Observant avec attention le travail de la Conférence du désarmement, nous nous félicitons du progrès réalisé ces dernières années dans les négociations sur l'élaboration d'une convention portant interdiction et destruction des armes chimiques. Le succès final exige une concentration sérieuse d'efforts constructifs pour faciliter les négociations; il faut également faire preuve de retenue pour ne pas compromettre les négociations par des actes irréfléchis. Or, c'est ainsi que se comportent certains des participants aux négociations. En particulier, les déclarations faites par l'Union soviétique selon lesquelles elle cessait de fabriquer des armes chimiques, le fait qu'elle ait commencé à construire une usine de destruction d'armes chimiques, les mesures de vérification strictes et mutuelles que l'Union soviétique a proposées, et enfin l'invitation faite récemment aux participants à la Conférence du désarmement de visiter les installations militaires de Chikhany - tout cela n'atteste pas seulement de la sincérité des intentions de l'Union soviétique et la concordance de ses paroles et de ses actes, mais facilite en outre les progrès des négociations mêmes.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Nous avons toutefois l'impression qu'à mesure que s'accélère l'élaboration de la convention, certains autres participants à ces négociations manifestent le désir de donner un coup de frein. Cette impression est fondée sur leur intention de reprendre la production de munitions chimiques et, sous une forme nouvelle, la forme binaire. La production d'armes binaires compliquerait sensiblement le travail de la Conférence du désarmement en ce qui concerne l'interdiction des armes chimiques.

La prévention de la mise au point de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de ces armes figure parmi les problèmes importants dont la solution s'impose pour réaliser un monde sûr. La République socialiste soviétique de Biélorussie doit soumettre à l'Assemblée générale un projet de résolution sur la question.

On parle beaucoup actuellement de l'importance des questions relatives aux armements classiques. Ce qui importe, c'est de passer des paroles aux actes concrets. Guidés précisément par ce désir d'action, les pays socialistes complètent le programme d'élimination totale des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive par un programme concret de renforcement de la sécurité en Europe au moyen d'une réduction mutuelle importante et par étapes des forces armées et des armes classiques combinée avec celle des systèmes nucléaires tactiques. Il est temps de parvenir à un accord sur le mandat de la deuxième phase de la Conférence de Stockholm, destinée à mettre en train des négociations sur la réduction des forces armées et des armements en Europe de l'Atlantique à l'Oural.

Si les deux parties le souhaitent sincèrement, il serait possible de résoudre rapidement le problème des "asymétries" là où celles-ci existent, et de passer dans des délais convenus à la correction voulue, naturellement vers un niveau inférieur. C'est précisément à cela que tendent les pays socialistes. Dans ces conditions, on ressent une préoccupation légitime devant l'intention de compenser la future réduction de missiles nucléaires à courte et à moyenne portée, sur lesquels un accord de principe existe aujourd'hui entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, en renforçant l'armement classique et notamment en rééquipant un nombre important de bombardiers stratégiques B-52 de missiles de croisière à longue portée dotés d'ogives non nucléaires puissantes. Pour ne rien dire du fait que cela compliquerait la question de la vérification de l'accord sur les missiles nucléaires, cette manière de "compenser" un type d'instrument de mort par un autre est incompatible avec le désir de paix et de désarmement de l'humanité.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Le problème de la réduction des armements classiques a été abordé cette année par la Commission du désarmement. Un débat intéressant et utile a eu lieu, portant sur un projet de document relatif à cette question et nous comptons que ce travail se poursuivra avec succès.

La Commission du désarmement a également fait un progrès important en ce qui concerne la vérification sous tous ses aspects. Le travail effectué à ce sujet par la Commission montre à l'évidence comment une ambiance constructive, un esprit de coopération et le respect des réalités peuvent assurer des progrès dans un domaine aussi important, complexe et délicat que la vérification.

Les progrès dans le domaine du désarmement sont étroitement liés au renforcement de la confiance. La conclusion et maintenant la mise en train de l'application de l'accord de Stockholm de 1986 témoignent également des grandes possibilités qu'offre un désir sincère de coopération. La première inspection sur place sur mise en demeure dans le cadre de l'accord de Stockholm réalisée par les Etats-Unis sur le territoire de la Biélorussie a prouvé l'efficacité de cet accord et, nous l'espérons, contribuera à de nouveaux progrès dans l'édification et le renforcement de la confiance. Nous sommes satisfaits des déclarations positives de plusieurs délégations à ce sujet. L'expérience très utile de Stockholm mériterait d'être appliquée également dans d'autres parties de la planète. Il va sans dire que l'application automatique de formules détaillées à d'autres régions n'est pas possible. Cela ne fait aucun doute. De même qu'un médecin avisé ne va pas soigner ses différents patients par des méthodes exactement pareilles. Mais en tant qu'approche générale pour guérir les maladies de l'inimitié et de la suspicion dont l'application bénéficierait aux Etats et améliorerait la situation de la région, et par conséquent dans le monde entier, l'expérience accumulée par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) peut être utilement mise en pratique en dehors de l'Europe.

L'attitude de la République socialiste soviétique de Biélorussie à l'égard de la future troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement est exposée dans le document A/AC.230/2/Add.6. A notre sens, la session extraordinaire, se fondant sur l'expérience acquise et les résultats atteints, sera appelée à tracer les grandes lignes d'un programme d'action nettement orienté vers des mesures pratiques de désarmement, essentiellement dans

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

le domaine du désarmement nucléaire. Le désarmement réel ne peut pas être différé. Le reporter à demain s'accompagne du risque d'une catastrophe aujourd'hui.

Le désarmement est la voie la plus sûre et la plus directe vers la sécurité - la sécurité pour tous et, partant, la sécurité pour chacun.

M. BAYART (Mongolie) (interprétation du russe) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter de votre élection à l'unanimité au poste important de président de la Première Commission et de vous souhaiter pleine réussite dans vos fonctions. Je voudrais également exprimer mes félicitations au Vice-Président et au Rapporteur pour leur élection; je félicite également le Secrétaire général adjoint, M. Akashi, et lui souhaite de réussir pleinement dans ses nouvelles et importantes fonctions.

Je viens d'apprendre avec une profonde tristesse le décès prématuré, à Londres, de M. Ian Cromartie, qui, tout récemment encore, représentait le Royaume-Uni à la Conférence du désarmement à Genève. L'Ambassadeur Cromartie était un représentant brillant de son pays et, en sa qualité de président du Comité spécial des armes chimiques, il a beaucoup contribué au bon déroulement des négociations sur l'interdiction de ces armes. Je prie la délégation du Royaume-Uni d'accepter nos sincères condoléances et de transmettre à Mme Cromartie et à toute sa famille notre profonde sympathie et toute notre amitié.

Il y a un an avait lieu, à Reykjavik, la réunion au sommet soviéto-américaine. Je crois qu'aujourd'hui nous pouvons affirmer avec plus de conviction encore que Reykjavik a marqué un tournant dans l'évolution positive actuelle de la politique mondiale, dont nous commençons à recueillir les fruits. Il semble maintenant qu'il soit réellement possible d'effectuer un changement radical, et d'abandonner la dangereuse course aux armements, pour procéder au désarmement par étapes et amorcer le mouvement vers un monde dénucléarisé. Pour la première fois dans l'histoire, un accord de principe est intervenu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur l'élimination, à l'échelle mondiale, de deux catégories d'armes nucléaires, les missiles intermédiaires et tactiques. Comme partout dans le monde, cet accord a été accueilli avec une profonde satisfaction en Mongolie. Nous espérons que sa conséquence directe et immédiate sera la conclusion d'un accord approprié, qui mettra en pratique la nouvelle philosophie politique par une première mesure concrète dans le domaine du désarmement nucléaire. Il confèrera à n'en pas douter une impulsion puissante à l'application de mesures ultérieures plus importantes de désarmement nucléaire : l'application de la décision prise à Reykjavik concernant la réduction de 50 % des armements offensifs stratégiques en Union soviétique et aux Etats-Unis, et le maintien et le renforcement du Traité sur la limitation des systèmes de missiles anti-missiles balistiques.

M. Bayart (Mongolie)

Nous nous félicitons également que les deux puissances soient parvenues à un accord sur la création de centres de réduction du danger de guerre nucléaire, ce qui correspond également au désir de renforcer la sécurité dans le monde. Il convient également de souligner que l'Union soviétique et les Etats-Unis se sont entendus pour entamer des négociations par étapes à grande échelle sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires. Toutes ces mesures importantes doivent être renforcées et développées sans relâche. Ainsi l'exigent les réalités de l'ère nucléaire et spatiale.

A la quarante et unième session de l'Assemblée générale, les pays socialistes, dont la Mongolie, ont avancé l'idée de créer un système global de sécurité internationale. Cette idée peut se concrétiser principalement par le désarmement nucléaire au premier chef. Etant donné le niveau existant des armements, un conflit nucléaire mondial entraînerait l'anéantissement de la civilisation, voire de la vie sur terre elle-même. Or, la seule reconnaissance de ce fait ne suffit pas : il est indispensable d'agir de concert et à bon escient au sein de la communauté internationale afin de préserver la paix. Autrement dit, la plus grande sagesse nous semble aujourd'hui consister avant tout à renoncer à employer la force armée comme instrument de politique étrangère et à prendre des mesures pratiques dans le domaine du désarmement, pour faire en sorte que les garanties militaires de la sécurité, qui dominent aujourd'hui, soient remplacées par des garanties non militaires, et que la sécurité elle-même soit assurée non pas unilatéralement et aux dépens des autres, mais sur une base multilatérale.

Pour empêcher la guerre, nucléaire ou classique, il serait très important que les puissances nucléaires et les Etats parties à des alliances militaires et politiques renoncent à employer en premier les armes nucléaires et classiques et à recourir à la force ou à la menace dans les relations entre Etats. A cet égard, il convient à notre avis d'accorder une attention particulière au fait que les Etats parties au Traité de Varsovie ont déclaré dans un exposé de la doctrine militaire de ces Etats, adopté lors de leur réunion à la fin du mois de mai à Berlin, que jamais en aucune circonstance ils n'entreprendraient d'action militaire contre un Etat ou une alliance d'Etats quels qu'ils soient, s'ils ne font pas eux-mêmes l'objet d'une attaque armée, et que jamais ils ne seraient les premiers à employer les armes nucléaires. Il convient de relever aussi une autre disposition de ce document, selon laquelle la doctrine militaire du Traité de Varsovie et de chacun

M. Bayart (Mongolie)

de ses participants est subordonnée à l'idée que la guerre, nucléaire ou classique, est inadmissible. A notre avis, ces dispositions de principe sont extrêmement importantes. Elles constituent un apport constructif au renforcement de la confiance. Dans les conditions actuelles, donner aux doctrines militaires et aux mesures de défense des Etats et des alliances militaires un caractère défensif est un moyen important de renforcer la confiance et d'assurer la sécurité générale.*

La semaine dernière, lors de son intervention devant la Première Commission, M. Petrovsky, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, a présenté toute une série de propositions réalistes et d'idées nouvelles sur le moyen d'assurer la sécurité internationale, le renforcement de la confiance et la vérification dans le domaine du désarmement. Ces propositions et ces idées se distinguent par leur originalité et leur formulation audacieuse des questions, et elles reflètent l'esprit de la nouvelle pensée politique, de la transparence et de l'ouverture. Nous pensons qu'elles méritent un examen sérieux et le soutien de tous les Etats.

La Mongolie estime que ce n'est pas parce que de grands progrès sont intervenus dans les négociations soviéto-américaines qu'il faut se reposer sur ses lauriers. Au contraire, ils doivent servir de stimulant puissant pour renforcer les efforts de la communauté internationale dans tous les domaines de la lutte pour le renforcement de la sécurité internationale et du désarmement. Chaque Etat, indépendamment de son importance ou de son affiliation à l'une des alliances politiques militaires, doit contribuer à la réalisation de ces objectifs. En vertu de leur caractère bilatéral, les négociations soviéto-américaines ne peuvent assurer la solution complète et générale des questions du désarmement nucléaire et d'autres problèmes brûlants. C'est pourquoi il nous paraît indispensable de nouer un dialogue concret, d'entamer des négociations dans toutes les instances et d'utiliser à fond les possibilités et le potentiel qu'elles offrent.

Le déroulement parallèle de ces négociations bilatérales et multilatérales non seulement ne constituerait pas une contradiction mais, au contraire, il permettrait un enrichissement réciproque et accélérerait la réalisation du but final. C'est pourquoi la Mongolie estime très constructive l'idée de convoquer une réunion

* M. Gutierrez (Costa Rica), Vice-Président, assume la présidence.

M. Bayart (Mongolie)

extraordinaire ou des réunions extraordinaires du Conseil de sécurité pour examiner des objectifs et des activités dans le domaine du désarmement nucléaire. Bien entendu, nous sommes d'avis de porter à un niveau plus élevé d'efficacité et de rendement pratique les négociations multilatérales dans le cadre de la Conférence du désarmement.

M. Bayart (Mongolie)

La Mongolie partage entièrement l'opinion selon laquelle après l'accord relatif aux missiles de portée intermédiaire, il ne doit pas y avoir d'accroissement des armements dans d'autres secteurs. La réduction quantitative des armes nucléaires ne doit pas être compensée par une augmentation qualitative ou par la création de nouveaux types et de nouveaux systèmes d'armements.

C'est pourquoi, dans le processus de désarmement nucléaire qui vient de s'amorcer, il est urgent de procéder à l'interdiction des essais nucléaires. Nous estimons que, parallèlement aux négociations bilatérales soviéto-américaines relatives à la question, il convient de procéder à des négociations multilatérales. Il importe de ne pas oublier le but final qui est de parvenir à la cessation, à tout jamais et en tous lieux, de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires. Selon nous, il existe une base possible pour de telles négociations, à savoir le document présenté à la Conférence du désarmement en juin dernier par les pays socialistes sous le titre "Dispositions fondamentales d'un traité portant interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires". La valeur de ce document réside dans le fait qu'il résume l'expérience acquise au cours des nombreuses années de discussion sur la question, qu'il tient compte des positions spécifiques et des idées de nombreux autres Etats, y compris celles des dirigeants des Etats des "Six de New Delhi" et qu'il prévoit toute une série de méthodes et de formes de vérification.

Les progrès dans le processus de désarmement nucléaire sont indissolublement liés à la nécessité de maintenir l'espace extra-atmosphérique exempt d'armes et d'affrontements. Selon une opinion largement répandue, on ne pourra y parvenir que si le Traité sur les armes antimissiles balistiques est strictement et entièrement respecté. Ce traité est un document fondamental qui peut servir de base à des accords sur des réductions sensibles des armes offensives stratégiques.

Nous exprimons l'espoir que l'examen de ces questions lors de la prochaine rencontre à Moscou du Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Chevardnadzé avec le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis M. Shultz aboutira à des résultats concrets.

La prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique est un problème d'une importance mondiale qui touche les intérêts de la sécurité et du développement de tous les Etats. C'est pourquoi la Mongolie croit à la nécessité d'adopter, par la voie de la négociation, des mesures pratiques et efficaces visant à écarter à jamais la menace de voir l'espace extra-atmosphérique se transformer en

M. Bayart (Mongolie)

une arène où se donneraient cours les rivalités militaires. Une de ces mesures pourrait consister à créer un système de contrôle international destiné à empêcher le déploiement dans l'espace de tout type d'armes, ce qui entraînerait la création d'un inspectorat international. Le contrôle sur place du lancement d'objets dans l'espace revêt une grande importance pratique à l'heure où il n'y a pas encore dans l'espace d'armes capables d'atteindre des objectifs donnés.

En un mot, il faut tout faire pour éviter que demain nous devions discuter de désarmement dans l'espace extra-atmosphérique.

La Mongolie est un partisan convaincu de l'interdiction complète et de la destruction des armes chimiques, ainsi que de l'élimination des installations industrielles qui les fabriquent. Selon elle, les négociations entamées à la Conférence du désarmement en vue d'une convention sur cette question peuvent être menées à bien dans un avenir proche, à condition que tous les Etats qui y participent fassent preuve de la volonté politique nécessaire pour parvenir à des accords et qu'ils se montrent ouverts et confiants envers leurs partenaires. Je citerai, à titre d'exemple, la récente visite des installations militaires de Chikhany organisée par l'Union soviétique à l'intention des participants aux négociations sur les armes chimiques, auxquels on a montré certaines munitions chimiques ainsi que la technologie mise au point pour leur destruction.

La Mongolie, pays qui ne dispose d'aucune arme chimique et qui n'a pas l'intention d'en fabriquer, s'efforce de contribuer à la prompte conclusion d'une convention internationale portant interdiction totale et destruction complète de ces armes. A cette fin, elle a présenté, dans le cadre des négociations de Genève, une proposition tendant à la destruction des stocks d'armes chimiques.

Dans mon intervention, je n'ai fait état que de quelques-unes des questions qui nous paraissent les plus importantes parmi tous les problèmes inscrits à l'ordre du jour de notre commission. Il va s'en dire que nous avons également des considérations à formuler sur d'autres questions, dont la solution déterminera en grande partie l'avenir du monde. J'espère qu'il me sera permis ultérieurement de parler de ces questions plus en détail.

Pour l'heure, je veux conclure mon intervention par une citation tirée d'un article de M. Gorbatchev, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, intitulé "Réalité et garanties d'un monde sûr", article qui, selon le Ministre des affaires étrangères de mon pays, constitue "un programme complet des mesures destinées à éliminer le danger de guerre et à créer un système

M. Bayart (Mongolie)

sûr de sécurité internationale grâce aux efforts collectifs de tous les Etats sous les auspices des Nations Unies". Cette citation est la suivante :

"On peut parler à perdre haleine de coopération ou de la nécessité de mettre un terme à la course aux armements et d'en finir avec le militarisme : rien ne changera tant qu'on ne passera pas aux actes." (A/42/574, p. 12)

M. ROSSIDES (Chypre) (interprétation de l'anglais) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection unanime à la présidence de la Première Commission de l'Assemblée générale. Nous sommes très heureux de voir qu'une personne de votre compétence préside à nos délibérations sur les problèmes du désarmement.

L'accord de principe intervenu entre les deux superpuissances pour l'élimination de tous les missiles de portée intermédiaire constitue une source d'optimisme et, en tout cas, d'espoir, car il indique une percée sur la question fondamentale de l'ère nucléaire, à savoir si les superpuissances pourront garantir leur sécurité par elles-mêmes ou s'il leur faudra faire appel à la coopération. Il indique également que ces puissances ont l'intention politique de renoncer à leurs rivalités et de collaborer. Cet accord constitue donc un grand pas en avant.

Un autre signe d'espoir pour la paix tient au fait que M. Gorbatchev a demandé un renforcement du rôle du maintien de la paix des Nations Unies dans le monde ainsi qu'un renforcement du Conseil de sécurité. Cela est très important, car pour établir une sécurité collective, il nous faut avant tout redonner aux Nations Unies l'efficacité dont l'Organisation était dotée à l'origine, comme le demandait la Charte, grâce à une force des Nations Unies. Ce n'est que lorsque les pays pourront mener leurs relations internationales dans une atmosphère de confiance et de sécurité mutuelles qu'ils pourront progresser vers un véritable désarmement et qu'ils pourront mettre fin à la course aux armements.

Le préambule de la Charte fait état de la détermination des peuples des Nations Unies "à préserver les générations futures du fléau de la guerre" et, à ces fins, à unir leurs forces dans une action collective pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous vivons une époque de transformations historiques où s'ouvrent toutes sortes de possibilités. Nous ne devons laisser inexplorée aucune de ces possibilités. Il est désormais nécessaire de rechercher, sans parti pris, des accords, loin des craintes et des méfiances mutuelles. Les deux superpuissances ont de nombreuses raisons d'être confiantes. Un changement d'approche fondamental s'impose.

M. Rossides (Chypre)

Nous devrions renoncer aux antagonismes exacerbés de la course aux armements qui nous ont amenés au bord de l'autodestruction et travailler ensemble à l'établissement d'une sécurité collective dans l'intérêt commun de la paix et de la survie.

Ce n'est pas grâce à de simples négociations sur le désarmement que l'on désarmera. La philosophie et le processus permettant de parvenir à l'objectif d'un monde dénucléarisé doivent être trouvés dans un système de sécurité internationale dans un ordre mondial amélioré.

Au plan international, les événements récents ont tout particulièrement attiré l'attention sur l'incapacité du Conseil de sécurité à faire appliquer ses décisions en l'absence d'une force des Nations Unies. Je n'ai jamais compris, et je continue de ne pas comprendre, pourquoi nous n'avons pas une force des Nations Unies. Ces dernières années, une série de décisions adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité ont été méconnues et contournées en toute impunité par ceux qu'elles concernaient. L'importance caractéristique des décisions du Conseil de sécurité tient au fait que c'est le seul organe de l'Organisation des Nations Unies - je répète, le seul organe - dont les décisions ont force contraignante et doivent être appliquées.

Le fonctionnement effectif du système de sécurité internationale a cependant été empêché dès le tout début de l'Organisation des Nations Unies car le Conseil de sécurité et en particulier ses membres permanents ne sont pas parvenus à conclure les accords nécessaires concernant une force des Nations Unies, comme le demandait expressément l'Article 43 de la Charte, qui est fondamental. En conséquence, toute la structure de sécurité reposant sur les Nations Unies est restée paralysée et inopérante.

Dans les conditions actuelles, le Conseil de sécurité ne disposant pas des moyens lui permettant de faire appliquer ses décisions, puisqu'il n'y a pas de force des Nations Unies, celles-ci, en restant lettre morte, perdent toute validité et ne sont plus que des mots creux. Il y a un adage bien connu qui dit que la loi, si on n'a pas les moyens de l'appliquer, n'est pas la loi. De même, un Conseil de sécurité qui n'a pas les moyens d'appliquer ses décisions, n'a de Conseil de sécurité que l'apparence.

M. Rossides (Chypre)

La pratique qui a consisté jusqu'ici à mener directement des négociations sur le désarmement, sans se soucier de mesures correspondantes pour faire assurer la sécurité, est un exercice stérile, comme cela ressort à l'évidence, depuis des dizaines d'années, de négociations stériles sur le désarmement. En outre, cette pratique contribue pour beaucoup à donner l'impression erronée que la sécurité internationale est censée résulter du désarmement, ce qui n'est pas du tout vrai. Cette notion est contraire non seulement à la Charte mais à toute logique. C'est mettre la charrue avant les boeufs et s'attendre à ce qu'elle avance. Le résultat, c'est la stagnation. Pour que les négociations sur le désarmement donnent des résultats, on doit y procéder en tenant dûment compte de ce qu'exige en contrepartie une sécurité internationale efficace.

Il faut pleinement reconnaître qu'un monde étroitement interdépendant comprenant de nombreux pays souverains ne peut aller vers la paix et la survie en l'absence d'une organisation internationale efficace. Nous en avons une. Nous avons l'Organisation des Nations Unies. Mais l'ONU, pour être efficace, doit être en mesure de répondre à l'objectif premier pour lequel elle a été créée. Si le Conseil de sécurité, et particulièrement ceux qui en sont membres permanents, corrigeait son erreur d'origine en appliquant les dispositions de l'Article 43, au Chapitre VII de la Charte, ce serait un premier pas dans ce sens. Cela n'a pas été fait mais devrait l'être dès que possible.

L'Article 26 de la Charte prévoit expressément que le Conseil de sécurité "est chargé" - je répète, "est chargé" - de s'occuper du désarmement. Il dit bien "est chargé". Lorsque la Charte parle de l'étude par l'Assemblée générale de la question du désarmement, elle dit "peut" et non pas "est chargée". Le Conseil de sécurité a donc le devoir de s'attacher à réaliser le désarmement. Alors que l'Assemblée générale peut le faire ou non, le Conseil de sécurité est tenu de le faire. J'ai soulevé cette question il y a deux ans et j'espérais alors que quelque chose serait fait dans ce sens, c'est-à-dire que le Conseil de sécurité entreprendrait de s'occuper du désarmement, conformément aux dispositions de la Charte, dont l'Article 26 emploie les mots "est chargé". Je crois comprendre que rien n'a été fait dans ce sens et je tiens à attirer l'attention de la Commission là-dessus : rien n'a été fait - à moins que quelque chose n'ait été fait dont je ne suis pas informé. C'est bien sûr possible, mais, si rien n'a été fait, je demande

M. Rossides (Chypre)

qu'il soit remédié à cette situation et que l'Article 26 soit appliqué. Il emploie les mots "est chargé" et impose donc une obligation.

La résolution 40/151 A de l'Assemblée générale, présentée par Chypre en 1985, a été adoptée à une écrasante majorité. Il y est demandé au Conseil de sécurité de se conformer aux dispositions de la Charte et d'examiner la question du désarmement, ce que le Conseil de sécurité n'a jamais fait bien que la Charte dispose qu'il "est chargé" de le faire. Il méconnaît ainsi la Charte et il méconnaît également la résolution adoptée à l'initiative de Chypre.

Ma délégation s'est attachée à rechercher les voies et moyens permettant de progresser en mieux dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale qui y est liée, notamment pour mettre fin à l'inertie des organes de négociation et remédier au caractère anormal de la situation qui en résulte.

Nous sommes fermement convaincus que le chemin qui conduit à l'arrêt de la course aux armements passe obligatoirement - et je souligne ce mot - par la sécurité collective telle qu'elle est prévue par la Charte. La course aux armements, qui est en fait une préparation à la guerre, est une façon négative de concevoir un monde pacifique. Elle ne saurait être contrée par une autre conception négative telle que la parité des armes ou la doctrine de la dissuasion. Ces doctrines, en fait, engendrent et intensifient la course aux armements.

L'arme nucléaire, parce que ses effets radioactifs se font sentir très loin, ne peut plus toucher une partie du globe sans détruire, ou du moins endommager, d'autres parties. Il est donc illusoire de penser que la cible d'une attaque nucléaire peut être un pays ou un groupe de pays donné. La cible, c'est la Terre elle-même. L'arme nucléaire contribue donc à nous faire prendre conscience de l'étroit lien d'interdépendance existant entre tous les pays et tous les peuples, un lien qui transcende toutes leurs divergences. Considérée comme un facteur de moralisation de l'humanité, l'arme nucléaire est en un sens devenue un appel à la coopération et à la paix. Les conséquences possibles de la non-coopération ont fait apparaître clairement qu'il fallait coopérer pour parvenir à la paix et à la sécurité.

On sert mieux ses véritables intérêts nationaux en servant les intérêts de la communauté mondiale. Des notions comme "la fraternité des hommes", que l'on considérait il y a quelques années comme des idéaux lointains et inaccessibles, sont devenues une réalité pratique et une impérieuse nécessité.

M. Rossides (Chypre)

Aujourd'hui et au point où en sont les Nations Unies, toute approche réaliste des problèmes doit être guidée par des principes. Comme Dag Hammarskjöld l'a dit : "A notre époque, l'Organisation des Nations Unies jette sur un monde de politiques pragmatiques la lumière des principes moraux inscrits dans la Charte. C'est en suivant cette lumière que l'humanité peut trouver le chemin qui la mènera à la paix".

La séance est levée à 17 heures.